



### Du nouveau pour le Label Promotelec habitat neuf

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, les dépenses engagées par Promotelec dans le cadre de l'attribution du Label Promotelec habitat neuf seront prises en charge par le demandeur.

Ces montants sont forfaitaires :

Maison individuelle	175 € ht
Maison individuelle avec équipement thermodynamique	200 € ht
Opération collective (horizontale ou verticale) :	
■ jusqu'à 20 logements	300 € ht
■ au-delà	300 € ht + 10 € par logement supplémentaire

#### Contact

Directions régionales de Promotelec

#### Intervenant

Entreprise Loué  
ZA rue de la Tour  
85150 La Mothe-Achard  
Tél : 02 51 05 63 55  
Fax : 02 51 05 90 85  
e-mail : loue-electricite@wanadoo.fr

#### Contacts

Laurent Chanconie  
animateur régional  
Promotelec Limoges  
e-mail : laurent.chanconie@promotelec.com

Mickaël Jacouty  
chargé d'études  
Promotelec Limoges  
e-mail : mickael.jacouty@promotelec.com

l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse, très en avance sur la France dans ce domaine. Des avis techniques systèmes (ATS) sont ainsi en cours de validation et verront le jour en juin 2004, prenant en compte l'ensemble de l'installation solaire.

En plus du label, cette réalisation a reçu une prime de l'Ademe de 2 300 € au titre du système solaire combiné, une aide financière d'EDF de 2 €/m<sup>2</sup> et de 300 € pour l'étude de faisabilité. Elle fera bénéficier la maîtrise d'ouvrage d'un crédit d'impôt de 15 % en 2004.

\* À noter : cette maison fera l'objet d'une journée "portes ouvertes", fin juin prochain. Pour tout renseignement, contacter l'entreprise Loué (cf. coordonnées ci-contre).

## Diagnostic télétravail à domicile L'avis de British Telecom France

Informant l'employeur et le salarié sur l'état de l'installation électrique du lieu de travail à domicile, le diagnostic télétravail de Promotelec fait ses preuves. Un client, British Telecom France, témoigne.

#### Autres références

- EDF
- L'Oréal
- Shell...

Avec le développement de l'Internet et du haut débit, le télétravail est un phénomène en progression dans les entreprises. Grâce à son expérience en matière de diagnostics sur la sécurité électrique dans l'habitat, Promotelec étoffe sa gamme de services et propose des diagnostics télétravail à domicile. Pour répondre à une demande de quelques collaborateurs travaillant ponctuellement à domicile, British Telecom France a lancé une phase pilote pour développer ce mode de fonctionnement. « Désormais responsable des lieux d'habitation devenus lieux de travail, l'entreprise doit s'assurer que ces lieux sont conformes aux normes auxquelles un lieu de travail doit répondre et cela grâce aux diagnostics "télétravail à domicile" réalisés par Promotelec », explique Agathe de Sagazan, responsable formation chez British Telecom France.

### Le diagnostic, condition du contrat

Un avenant au contrat de travail précise les conditions du télétravail « sous réserve du

résultat du diagnostic Promotelec et des travaux de mise en sécurité nécessaires ». Le diagnostic est pris en charge par British Telecom France. Si des travaux sont nécessaires, ils sont à la charge du télétravailleur. Pour l'employeur comme pour les salariés, ce diagnostic permet de faire le point sur la sécurité des conditions de travail à domicile, et donc des économies d'infrastructure pour l'un et une activité à distance pour les seconds. C'est le cas d'Anne Blondot, webmaster chez British Telecom France : « travaillant avec toute l'Europe, dit-elle, je n'ai pas besoin de me rendre tous les jours au siège à la Défense. Grâce au diagnostic et à quelques travaux qui en ont découlé, je gère le site Internet à distance tout en habitant un cadre de vie formidable près de Fontainebleau. »

#### Contact

Olivier Jourdan  
Chef de produit Promotelec  
e-mail : olivier.jourdan@promotelec.com